

Document mis à jour le 03/04/2026

## Développer des sites web accessibles et conformes au RGAA

- **Durée et modalité en inter-entreprises** : module préparatoire, puis 21 heures de formation en groupe, réparties en 3 jours (3 x 7 heures), à distance (hors examen de certification)
- **Durée et modalité en intra-entreprise** : module préparatoire, puis 21 heures de formation en groupe, réparties en 3 jours (3 x 7 heures), à distance ou en présentiel (hors examen de certification).
- **Nombre de personnes par session** : 5 à 8 maximum
- **Public** : toute personne exerçant un métier en lien avec le développement web (back-end, front-end ou full stack), l'intégration web, l'expertise technique, le conseil, ou toute personne amenée à créer des gabarits, contenus ou applications accessibles avec HTML, CSS et JavaScript.
- **Accessibilité** : attention, cette formation est partiellement accessible aux personnes aveugles, malvoyantes ou ayant d'autres troubles de la vision (basse vision, daltonisme, etc.), mais des adaptations sont possibles. Cette formation est aménageable sur demande pour les personnes sourdes, malentendantes ou en situation de handicap psychique ou cognitif. Les adaptations spécifiques peuvent entraîner des frais supplémentaires : [plus d'informations](#).
- **Prérequis** : avoir une bonne connaissance de HTML et CSS. Connaître JavaScript.
- **Matériel** : Disposer d'un [ordinateur de travail individuel équipé des logiciels demandés lors de l'inscription](#)



Cette offre de formation est éligible à Mon Compte Formation (Compte Personnel de Formation – CPF), car elle prépare à la certification « [Développer des sites web accessibles et conformes au RGAA](#) » enregistrée au répertoire spécifique de France Compétences depuis le 31 octobre 2024 sous la référence [RS6838](#).

Un passage de l'examen de certification est inclus dans le prix de la formation. Attention : l'examen ne se déroule pas pendant la formation. Il doit être passé dans l'année qui suit la session de formation.

## Contexte

Cette formation apporte les méthodes et outils indispensables pour **concevoir et développer des pages web conformes au RGAA**. Elle peut s'accompagner d'une [certification](#).

Au travers de plusieurs exercices, les stagiaires s'approprient les critères d'accessibilité du RGAA et différentes manières de corriger des problèmes d'accessibilité.

Cette formation leur permet de comprendre et de tenir compte des besoins des personnes handicapées sur le web.

Le module préparatoire permet de découvrir à son rythme les fondamentaux de l'accessibilité numérique avant les journées en groupe qui, elles, se concentrent sur les aspects métiers, la mise en pratique et les échanges.

## Objectifs

- **Concevoir un gabarit de page** en respectant les obligations décrites dans le RGAA pour obtenir une page web dont la structure est compatible avec les technologies d'assistance utilisées par certaines personnes handicapées et permettant une navigation simplifiée.
- **Structurer les contenus (images, liens, titres, listes, tableaux)** en respectant les obligations décrites dans le RGAA pour que l'information soit compréhensible par les personnes handicapées.
- **Identifier les informations transmises par des éléments de mise en forme** en se reposant sur les obligations du RGAA et implémenter une correction qui permet aux personnes handicapées de percevoir et comprendre l'information.
- **Créer des formulaires en respectant les obligations du RGAA** et en mettant en œuvre les principes d'écriture du langage HTML et de l'API WAI-ARIA afin de les rendre compréhensibles et utilisables par les personnes handicapées.
- **Maîtriser les effets de présentation** en utilisant les feuilles de styles en accord avec les principes du RGAA pour prévenir les défauts d'affichage impactant les personnes handicapées.
- **Mettre en œuvre des composants et des interactions dynamiques** en respectant les obligations du RGAA et en mettant en œuvre les principes d'écriture du langage HTML et de l'API WAI-ARIA pour garantir leur compatibilité avec les technologies d'assistance.

## Pourquoi choisir cette formation ?

- **Certification reconnue par l'État** : cette formation prépare à une [certification enregistrée par France Compétences pour le développement de sites web accessibles](#).
- **Mise en pratique** : plusieurs exercices sont proposés pour assimiler différentes méthodes de corrections de problèmes d'accessibilité numérique.
- **Équipe experte** : Access42 est une [référence française en accessibilité numérique](#). Nos formateurs et formatrices sont des [spécialistes en activité](#) qui accompagnent de nombreuses organisations dans leur démarche de mise en conformité.

## Programme

### S'approprier les principes de l'accessibilité numérique (module préparatoire)

*Temps estimé : 2 heures*

**Important : ce module préparatoire doit être terminé avant la session en groupe afin de participer au quiz et aux échanges prévus au début de la formation.**

- Découvrir les enjeux liés au handicap et à l'accessibilité numérique
- Comprendre comment les défauts d'accessibilité numérique impactent les personnes handicapées
- Respecter les obligations légales en matière d'accessibilité numérique dans le cadre du RGAA et de la norme européenne EN 301 549

### Développer des sites web utilisables et compréhensibles par des personnes en situation de handicap (3 journées de 7 heures en groupe)

Les journées de formation en groupe alternent les temps d'explications et de démonstrations par la formatrice ou le formateur et la mise en application par les stagiaires.

#### Concevoir des gabarits de pages compatibles avec des technologies d'assistance

- Concevoir une page complète accessible en prenant en compte les éléments de navigation, la sémantique HTML et la structuration des contenus (titres, listes, citations, etc.)
- Implémenter des liens pertinents et accessibles
- Vérifier la présence d'alternatives aux éléments multimédia

#### Garantir l'accès à l'information aux personnes handicapées

- Utiliser des contrastes de couleurs suffisants
- Corriger des informations véhiculées par des éléments de mise en forme
- Corriger des informations véhiculées uniquement par la couleur
- S'assurer que les personnes handicapées peuvent contrôler les composants d'une page (alternative ou désactivation de fonctionnalités, par exemple : contenus en mouvement, gestes tactiles)
- Structurer des contenus de manière accessible
- Séparer le contenu de la mise en forme
- Améliorer la compréhension des contenus pour les personnes qui utilisent des technologies d'assistance (exemple : titrage du tableau et des cellules d'en-tête)
- Permettre la navigation au clavier

#### Faciliter la saisie des formulaires par les personnes handicapées

- Intégrer des champs de formulaire accessibles (exemple : les étiquettes)

- Regrouper les champs liés à un titre
- Permettre le remplissage automatique de données personnelles
- Ajouter les informations indispensables avant la saisie (exemple : format attendu pour une date)
- Rattacher les messages d'erreur à leur champ

## Développer et corriger des contenus interactifs

- Développer des composants interactifs accessibles
- Adapter les états et propriétés des composants
- S'assurer de la cohérence de la navigation pour les personnes handicapées (exemple : reprise de focus)
- Adapter des composants complexes basés sur des motifs de conception WAI-ARIA avec les techniques et règles d'implémentation spécifiques (exemple : fenêtre modale)

## Exercice : corriger la page d'un site pour la rendre accessible

### Méthodes et moyens pédagogiques

La formation alterne apports théoriques et exercices pratiques. Pour chaque thématique et chaque critère abordé, la formatrice ou le formateur présente :

- des **cas pratiques** et les **impacts utilisateurs** sur l'accès à l'information ;
- les **méthodes techniques** à disposition pour une implémentation conforme ;
- les **cas particuliers**.

Au début de la formation, les stagiaires reçoivent :

- le support de cours dématérialisé et accessible ;
- le support d'exercice ;
- une grille d'évaluation des critères d'accessibilité ;
- une grille d'évaluation des composants riches ARIA.

### Modalités d'évaluation

- **Avant la formation** : questionnaire de positionnement en ligne
- **Pendant la formation** :
  - au cours des 3 jours de formation, les stagiaires auront l'opportunité de mettre en application leurs apprentissages grâce à de nombreux cas pratiques et un exercice fil rouge de réparation d'une page web. Ces exercices seront ensuite corrigés et explicités par le formateur ou la formatrice ;
  - questionnaire d'évaluation des connaissances.
- **Après la formation** : questionnaire de satisfaction

Après avoir suivi cette formation, les stagiaires pourront passer un examen de [certification](#) attestant de leur bonne connaissance des bases techniques nécessaires pour mettre en conformité un site web et maintenir ce niveau d'accessibilité dans le temps.

**Important : la certification se déroule en dehors du temps de la formation, sur l'une des sessions d'examen programmées. Il est nécessaire de prévoir un temps supplémentaire pour sa préparation et sa réalisation.**

**En cas d'inscription par l'intermédiaire du CPF, conformément aux conditions générales d'utilisation de [Mon Compte Formation](#) (PDF disponible dans votre espace Mon Compte Formation), l'inscription et la présentation à l'examen de certification associé sont obligatoires.**

En cas de réussite à l'examen, ils disposeront d'un [certificat unique enregistré en ligne sur une blockchain](#). Cela rend leurs données infalsifiables et permet de prouver à un tiers que les compétences en accessibilité sont authentiques.

Pour en savoir plus, découvrez le [fonctionnement de notre certification à l'accessibilité numérique](#).

## **Modalités d'accès au module préparatoire « S'approprier les principes de l'accessibilité numérique »**

Consulter la page dédiée : [Modalités d'accès au module préparatoire](#)

## **Modalités de la formation à distance**

Les modalités suivantes sont applicables uniquement si la formation se déroule à distance.

- **Classe virtuelle en groupe** : 21 heures de visioconférence réparties en 3 sessions de 7 heures. Les sessions ont lieu au cours de journées ouvrées consécutives. Aucun temps de travail supplémentaire n'est demandé aux stagiaires en dehors des heures de classe virtuelle.
- **Moyens techniques** : salle de visioconférence avec l'application Zoom ou Microsoft Teams. Les détails de connexion (URL, mot de passe) seront fournis aux stagiaires au plus tard la veille de la première session de formation.
- **Modalités d'assistance technique** : les stagiaires peuvent contacter à tout moment l'équipe chargée de l'organisation de la formation par e-mail et téléphone, par exemple pour demander de l'aide à l'installation ou à la configuration du logiciel de visioconférence. Pendant les heures de travail, l'équipe chargée de l'organisation de la formation répond rapidement aux demandes d'aide.
- **Modalités d'assistance pédagogique** : pendant toute la durée de la classe virtuelle, et à tout moment, les stagiaires peuvent poser des questions au formateur ou à la formatrice.